

**INAUGURATION ECOLES ET CŒUR DE VILLAGE
19 DECEMBRE 2009**

Monsieur le Sénateur, François Patriat, Président du CRB, M. le Ministre
Monsieur le Député Rémi Delatte représenté par M. Joël Abbey
Monsieur le Président du CG 21, représenté par M. Joël Abbey CG
Mesdames et Messieurs les Maires
Monsieur le représentant du Colonel Patureau-Mirand Chef de Corps du 511^{ème}
Régiment du Train
Mesdames Messieurs les élus
Monsieur le Directeur des écoles, mesdames les enseignantes, les ATSEM
Mesdames les représentantes des parents d'élèves
Messieurs les Chefs d'entreprise
Chers amis,

Un petit clin d'œil : la dernière fois que nous avons inauguré une école, cette école maternelle, c'était déjà un 19, mais un 19 avril, plus clément et en présence d'un Ministre, M. René Teulade, Ministre des Affaires Sociales ; l'Architecte était Antoine Sanz. Aujourd'hui nous sommes de nouveau réunis pour inaugurer des écoles, avec François Patriat ; Ministre également et Antoine Sanz Conseiller Général.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour UNE INAUGURATION concernant DEUX COLLECTIVITES et réunissant TROIS MAIRES engagés pour les habitants de leur Commune.

Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Nous inaugurons 2 Ecoles, berceaux de la République, la Mairie et son beffroi, siège des valeurs de la République, 2 logements T3 à prix maîtrisé et une salle des associations répondant aux besoins des habitants.

Mes remerciements vont tout d'abord aux élus qui m'ont accompagnés et qui à mes côtés ont permis que tous les projets que nous avons engagés soient aujourd'hui réalisés avec une grande qualité. Je voudrais citer, pour la Commune, mes Adjoints, Alain Rossignol très impliqué dans le suivi des travaux, Bernard Bouju et Laurence Berti et les conseillers municipaux et pour le SIVOS Ghislaine Poivre, Sébastien Sordel, mes collègues Maires, Laurent Belin pour le suivi attentif des travaux de l'Ecole maternelle, Laurence Berti pour les relations entre les enseignants et la collectivité et tous les membres du Comité syndical qui ont accompagné le projet tout au long de son élaboration. Merci également au personnel communal et à celui du SIVOS

Cette inauguration est exceptionnelle ; elle réunit 3 Maires déterminés et témoigne de la volonté que nous avons tous les 3 de travailler dans un cadre intercommunal. Nous sommes trois Maires qui se sont engagés, avec leur Conseil municipal pour créer un SIVOS et tous les trois nous sommes impliqués dans nos Communautés de Communes respectives Ghislaine POIVRE à la Communauté de Communes de la Plaine dijonnaise

et Sébastien SORDEL et moi-même à la CC Auxonne Val de Saône et mon implication, que vous connaissez, depuis la création de cette CC, témoigne de ma volonté de dynamiser un territoire, le Val de Saône, qui en a bien besoin.

Avec ces différents travaux communaux et intercommunaux nous avons voulu exprimer des volontés fortes.

Pour la Commune, nous avons à la fois voulu conserver l'architecture d'origine des bâtiments et la valoriser : la Mairie, son beffroi et son parvis, l'école primaire, la salle des associations et du RASED dans l'ancien local à pompes et les 2 logements avec des chiens assis valorisant davantage encore l'Architecture d'origine.

Avec l'Ecole maternelle, nous avons voulu nous inscrire dans une politique globale de développement durable, les trois Communes ensemble, avec cette construction à ossature bois, double isolation, plancher chauffant et VMC double flux valorisant les pertes thermiques, ont montré leur attachement à l'économie d'énergie et au respect de l'environnement. Le bois a été utilisé autant que possible, toutes les fenêtres sont en bois, dans la Mairie un maximum de plancher a été préservé ou installé.

Parallèlement à ces travaux, nous avons effectué l'accessibilité handicapés de l'ensemble des bâtiments publics de notre cœur de village : Ecoles, Mairie, Logements, Salle des Associations, Bibliothèque. Nous avons également réalisé des aménagements de sécurité sur la voirie principale de notre Commune dont la couche de roulement a été entièrement refaite par le Conseil Général : Grande rue et rue des Croichottes nous avons en effet créé des trottoirs paysagés avec également l'accessibilité pour handicapés, notamment devant les écoles,

Ces travaux préfigurent également de nouveaux projets : aménagement de la place publique face à la Mairie, aménagement de liaisons piétonnes, pour sécuriser le déplacement des enfants, des parents, des habitants, aménagement de nouveaux logements dans un bâtiment récemment acquis par la Commune et situé immédiatement à côté des écoles et de la Mairie, toujours dans notre quartier cœur de village, notre volonté de pratiquer la mixité sociale, la mixité locatif / accès à la propriété est inscrite dans le PLU et correspond à notre volonté. Nous disposons de 4 pavillons locatifs T4 construits en 2000, complétés par les 2 logements T3 en 2009 que l'on vient d'inaugurer et nous avons cédé le foncier nécessaire à Orvitis pour 10 logements (T3 à T5) en 2002.

Nous sommes particulièrement fiers de la qualité de toutes ces réalisations qui ont permis, grâce aux nouveaux espaces créés ou réaménagés, d'organiser au mieux le fonctionnement des écoles, d'apporter du confort aux enfants, aux enseignants et aux autres personnels des écoles. L'Ecole maternelle fait partie de ce que nous avons de meilleur en France dans le registre éducatif, et c'est un atout important pour les enfants de nos villages que d'y accéder. Toutes les études prouvent que cette scolarisation-là augmente significativement les chances de réussite des enfants.

Quant aux autres travaux, ils ont permis d'améliorer considérablement les conditions de travail du personnel communal et des élus, mais aussi d'optimiser l'accès aux services

pour les usagers. Nous espérons aussi avoir apporté du bien être à nos locataires qui occupent les deux logements T3 créés au dessus de la Mairie et de l'école primaire, logement à loyers modérés de type PALULOS.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à la définition précise des besoins par les utilisateurs et les élus et grâce au talent des architectes M. Philippe Blondin du cabinet Pronaos et M. Thierry Cornu et des entreprises. Je voudrais les remercier très sincèrement.

Je remercie le personnel communal et surtout les enseignants, les ATSEM, les auxiliaires de vie scolaire et les enfants pour leur compréhension, pour avoir subi de gros désagréments, mais aussi pour les déménagements successifs. La classe primaire a été déplacée pendant une année et la nouvelle classe maternelle a été déplacée à deux reprises, dans des lieux différents. Je remercie Laurence Berti qui a utilisé la salle de la Verpilière pendant un an avec les CE1 et Laurence Dhainaut, avec Laetitia et Pâquerette les ATSEM qui ont fait plus d'un an dans cette même salle avec les tous petits de la maternelle...

Je remercie les différentes entreprises qui ont travaillé sur tous ces chantiers :

SAS DAMIN Dole U T B Pantin FILIPPI Mouchard Men. VITU Gevrey Chamb Ent. KEIRSSE Montbard 2D TELECOM Poncey Ent CALLES Tréclun Genlis

V.D.S PAYSAGE Soirans SARL THOMASSIN Pouilly E. N. BERRY COUVERTURE Marsannay Ent DONOLO Frères Flagey BONGLET S.A. St Apo MARTIN LUCAS Marsannay Entreprise JUSSEY Genlis Entreprise URBANO Dijon
--

Roger MARTIN
et l'installateur de mobilier SMC

L'ensemble « Cœur de village » avec les deux logements a coûté 427 000 € HT. La Commune qui a signé le 31 janvier 2007 la convention « Cœur de village + » avec le Conseil Régional a bénéficié, dans ce cadre de 95 370 € de subvention (3 tranches) ; elle a bénéficié également de 2 subventions de l'Etat DGE d'un montant total de 60 931 €, pour l'école primaire et pour la Mairie, de 3 subventions du Conseil Général pour un total de 57 900 € y compris l'aide au logement ; soit un total de subventions de 214 201 €. Le reste a été financé sur fonds propres et par deux emprunts auprès de Dexia et du Crédit agricole.

L'école maternelle à ossature bois et l'accessibilité handicapés des écoles a coûté 220 825 € HT. Le SIVOS a bénéficié d'une DGE sur l'école de 48 000 €, une autre DGE sur l'accessibilité handicapés de 13 142 €, une subvention de 48 000 € du Conseil Général, une subvention de 10 500 € du Conseil Régional pour l'ossature bois et une subvention du Ministère de l'Intérieur de 20 000 € sur la réserve parlementaire de Rémi

Delatte ; soit un total de subvention de 139 642 €. Le reste a été financé par emprunt auprès de la BPBFC.

Pour tous les travaux nous avons également bénéficié du plan de relance de l'Etat avec versement anticipé des FCTVA 2008 et nous avons bénéficié du plan de relance du Conseil Général pour les travaux de voirie, complétés par le produit des amendes de police.

Nous les remercions de cette coopération. Nous voyons là l'intérêt des co-financements et au moment des réformes des Collectivités territoriales et de leurs financements, je dois dire que nous sommes préoccupés et je remercie nos parlementaires pour la défense de nos intérêts et pour la représentation future de nos territoires par des élus de proximité qu'il ne faut pas non plus, après le départ de certains services, désertifier davantage.

Pour continuer, à propos des Ecoles notamment et la création du SIVOS qui a scellé des liens d'amitié et de fraternité en développant une forme d'intercommunalité nécessaire et naturelle a représenté une véritable avancée pour nos Communes, permettant une gestion désormais plus transparente et qui offre des possibilités d'investissement en commun que nous n'imaginions pas de faire séparément.

Nous avons un regret concernant les projets d'Ecole numérique rurale. Nous avons déposé plusieurs projets successifs et nous ne sommes toujours pas retenus par l'Education Nationale dans le cadre de son plan de relance. Nous espérons vraiment que cela aboutira et qu'à terme nous aurons 3 équipements, pour nos 3 sites qui concernent 8 classes et près de 200 élèves. Nous espérons être entendus et compris.

Arrêtons là les doléances. La construction d'une nouvelle école est forcément un acte porteur d'avenir et de vie pour nos villages. La construction d'une école pour nos villages est j'en suis persuadé, avec mes collègues, le plus beau témoin de leur vitalité. Inaugurer une école est un acte majeur pour l'avenir de nos Communes.

Quelques mots d'enfants à méditer : Pourquoi le monde n'est-il pas parfait ?

Je ne retournerai pas à l'école parce qu'à l'école on m'apprend des choses que je ne sais pas !

Si la vie n'est pas rose, elle est de quelle couleur ?

En cette fin d'année c'est le moment de la fête et j'espère pour vous tous, la vie en rose. Alors profitons en pour nous libérer un peu de nos contraintes quotidiennes et je vous souhaite des fêtes de fin d'année les plus merveilleuses possibles

Jean-Paul Vadot
Maire de Soirans
Président du SIVOS de Pluvet Soirans Tréclun